

6.0 crédits	60.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	d'Argent Pierre ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<p>Le support servant à la seconde partie du cours consiste en un « synopsis » disponible sur iCampus.</p> <p>Un « semainier » du cours est également mis à la disposition des étudiants sur iCampus. Il précise les matières étudiées lors de chaque leçon, les pages du livre à lire qui s'y rapportent, des questions de compréhension pour faciliter la lecture et l'apprentissage, ainsi que des renvois aux principales jurisprudences exposées.</p>
Thèmes abordés :	<p>Le cours expose de manière synthétique les traits fondamentaux du droit international public, entendu comme l'ordre juridique régissant les rapports au sein de la « communauté internationale ». Il aborde également les principales questions relatives à l'application du droit international devant les juridictions nationales. Les éléments de base de la discipline sur lesquels porte le cours sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions générales ; - Sujets du droit international ; - Sources du droit international (de même qu'analyse des rapports entre elles et avec le droit national) ; - Responsabilité internationale ; - Règlement pacifique des différends ; - Sécurité collective, emploi de la force et sanctions ; - Régime et protection des espaces ; - Aspects essentiels de la protection internationale des droits de l'homme ; - Règles essentielles des échanges commerciaux internationaux.
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les règles essentielles qui régissent la « communauté internationale », composée au premier chef d'Etats, et analyser les problèmes que suscite le cas échéant leur application dans les ordres juridiques internes, principalement en Belgique ; - Permettre à l'étudiant de mieux comprendre l'actualité internationale sous l'angle des règles juridiques régissant les relations internationales. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours est divisé en deux grandes parties. La première partie (environ 45h) est enseignée en anglais ; la seconde (environ 15h), en français.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La première partie du cours porte sur le droit international général, envisagé comme système universel. Elle couvre les sources et les sujets du droit international ; la responsabilité internationale ; le règlement pacifique des différends ; l'emploi de la force, la sécurité collective et les sanctions ; le régime des espaces et leur protection ; les règles et mécanismes essentiels de protection des personnes ; les règles de base des échanges internationaux. 2. La seconde partie, à orientation plus professionnelle et pratique, porte sur la participation de la Belgique à des régimes conventionnels ; réception, exécution, interprétation des traités ; effet direct, primauté ; responsabilité pour violation du droit international ; contentieux objectif de légalité ; immunité des Etats, organisations internationales et officiels étrangers. <p>L'enseignement est magistral, mais la participation des étudiants est fortement encouragée.</p>
Bibliographie :	<p>Livre obligatoire servant de support de cours pour la première partie du cours : Jan KLABBERS, <i>International Law</i>, Cambridge University Press, 2013.</p> <p>Un recueil bilingue des documents essentiels est en outre à la disposition des étudiants au service cours.</p> <p>Le support servant à la seconde partie du cours consiste en un « synopsis » disponible sur iCampus.</p> <p>Un « semainier » du cours est également mis à la disposition des étudiants sur iCampus. Il précise les matières étudiées lors de chaque leçon, les pages du livre à lire qui s'y rapportent, des questions de compréhension pour faciliter la lecture et l'apprentissage, ainsi que des renvois aux principales jurisprudences exposées.</p> <p>Examen écrit de 3h. Test « bonus » organisé durant le premier quadrimestre : participation facultative, la note obtenue alors étant additionnée au résultat de l'examen, pour autant que celui-ci soit présenté lors de la session de janvier (pas de report à une autre session).</p> <p>L'enseignement magistral du cours est accompagné de cinq séances de monitorat en langue anglaise assurées par les assistants. Participation facultative, mais fortement conseillée.</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Examen écrit de 3h. Test « bonus » organisé durant le premier quadrimestre : participation facultative, la note obtenue alors étant additionnée au résultat de l'examen, pour autant que celui-ci soit présenté lors de la session de janvier (pas de report à une autre session).</p> <p>L'enseignement magistral du cours est accompagné de cinq séances de monitorat en langue anglaise assurées par les assistants. Participation facultative, mais fortement conseillée.</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>> Master [120] en droit > Master complémentaire en droit international</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>